

A2MICILE ANTIBES
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 6 Avenue Lemeray
06600 Antibes

501 403 323 RCS ANTIBES

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 01/09/2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier septembre, les associées se sont réunies au siège social, en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation verbale de la présidente.

Sont présentes :

- | | |
|--|------------|
| ➤ La Société A2MICILE EUROPE S.A.,
titulaire de douze actions en pleine propriété, ci | 12 Actions |
| ➤ La Société LAKSHMI SAS,
titulaire de quatre cents actions en pleine propriété, ci | 8 Actions |

Total des actions présentes : 20 actions en pleine propriété sur les 20 actions composant le capital social.

Madame Aurélie CANE préside la séance, en qualité de Présidente non associée de la société.

La Présidente constate que les associées présentes possèdent la totalité des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Puis la Présidente rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification du Président de la Société
- Pouvoirs à donner

La Présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris acte de la démission de la Société LAKSHMI immatriculée 908 710 783 RCS ANTIBES, de son mandat de Président avec effet à compter du 1^{er} septembre 2025, décide, en application des dispositions statutaires de désigner en qualité de Président pour la remplacer :

A2MICILE EXECUTIVE ANTIBES
SAS au capital de 1000 euros
13 rue de la Rivière
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
940 175 664 R.C.S. de LA ROCHELLE

Le Président ainsi nommé aura tous pouvoirs pour agir au nom et pour le compte de la Société dans la limite de l'objet social et des pouvoirs attribués à l'associé unique ou à la collectivité des associés. Il représentera la société à l'égard des tiers.

L'Assemblée générale constate enfin que le Président a d'ores et déjà déclaré accepter ce mandat au cas où il lui serait confié.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes aux fins d'accomplissement des formalités requises.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé les associés présents.

A2MICILE EUROPE S.A.S.,
Représentée par son Président
Joël CHAULET



LAKSHMI S.A.S.,
Représentée par sa Présidente
Aurélie CANE
« Bon pour démission des fonctions de Présidente »



✓ Certifié par  yousign

A2micile Executive Antibes
Représentée par sa Présidente
Aurélie CANE
« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »



✓ Certifié par  yousign